

Fondation Marcel-Beaudet



L'origine du nom

- La Fondation Marcel-Beaudet (FMB) porte le nom du 1^{er} directeur de l'actuelle école secondaire Saint-Henri, Marcel Beaudet.
- Marcel Beaudet était également connu sous le nom de "Frère Claude".
- Marcel Beaudet a inauguré l'ouverture de l'école en 1972.

La structure

- La FMB a été créée par les membres du personnel de l'école à l'occasion des célébrations du 15^e anniversaire en 1987.
- La Fondation est une organisation à but non lucratif autorisée à amasser des fonds et à émettre des reçus pour déduction fiscale.

Structure (suite)

- La Fondation est dirigée par un conseil d'administration (C.A.) composé de 9 membres. Ceux-ci sont choisis parmi le personnel de l'école (4) et dans la communauté (5).
- Le C.A. doit veiller au respect des objectifs de la Fondation, chercher à accroître la valeur du fonds , établir les critères d'attribution des bourses et sanctionner le choix des lauréats.

L'objectif

- La Fondation a pour objectif de soutenir la persévérance et la poursuite des études chez les jeunes du milieu par l'octroi de bourses qui apportent un soutien financier.

Les critères de sélection

La Fondation privilégie l'**excellence**.

L'excellence qu'elle retient se mesure par:

- La valeur* des résultats scolaires.
- L'implication** dans l'école ou la communauté.
- La qualité du comportement général.

* Pour certains groupes d'élèves, cette valeur se traduit par l'amélioration de leurs résultats.

** Pour les bourses de la catégorie "Fin du 1^{er} cycle", considérant l'âge des élèves, on peut retenir l'intégration dans l'école.

Les bourses

- Grâce à des levées de fonds et à des dons, la FMB remet à chaque fin d'année scolaire des bourses d'étude à des jeunes.
- En juin 2019, la FMB a remis des bourses pour un total de 7 500\$.
- Depuis sa fondation en 1987, la FMB a distribué plus de 100 000\$ en bourses d'étude.

Procédures à suivre

Pour une première catégorie de bourses, les élèves doivent soumettre eux-mêmes leur candidature:

- Ils complètent un formulaire (grille de présentation).
- Ils doivent fournir les noms de 2 membres du personnel de l'école qui sont susceptibles de les parrainer.

Les catégories de bourses

- Bourse d'études collégiales (DEC): 1 000\$, étalés sur 2 ans
(élèves de la 5^e sec.)
- Bourse d'études en Formation Professionnelle (DEP): 500\$
(élèves de la 4^e et 5^e sec.)
- Bourse(s) spéciale(s) du C.A.: 400\$ (tous les élèves)
- Bourse(s) Sport-Études: 300\$ (tous les élèves)
- Bourse(s) Arts-Études: 300\$ (tous les élèves)
- Bourses de niveau: 100\$ par niveau
(élèves de la 1^{ère} à la 4^e sec.)

Les catégories (suite)

Une autre catégorie de bourses visent les élèves qui terminent le 1^{er} cycle: **une bourse-garçons et une bourse-filles.**

- Chacune des deux bourses est d'une valeur de 250,00\$.
- Le personnel concerné complète une grille pour chaque élève présenté et soumet les noms de 2 candidats et de 2 candidates.

Les catégories (suite)

Une dernière catégorie de bourses, d'une valeur de 50,00\$ chacune, sont attribuées sur la recommandation du personnel concerné, lequel soumet le nom d'**un élève par groupe-classe**:

- 1 Bourse: classes alternatives
- 1 Bourse: classes d'accueil
- 7 Bourses: adaptation scolaire
- Des "bourses 6^e année" pour les élèves de chaque école primaire source (une bourse par tranche de 25 élèves).

Le calendrier de l'année

- **Fin avril:** Information aux élèves (rencontres à l'auditorium).
- **Fin mai:** Sélection des lauréats et lauréates par le C.A.
- **Début juin:** Soirée de remise des bourses d'étude.

Un parti-pris pour l'avenir: *l'éducation des jeunes*

- ❖ Les membres du conseil d'administration de la FMB remercient la direction et le personnel de l'école pour leur collaboration.